

Communiqué de presse  
Mercredi 16 septembre

## Michel Cadot succède à Jean Castex

Ce mercredi 16 septembre 2020, l'Assemblée générale de l'Agence nationale du Sport a élu Michel Cadot, ancien Préfet de la Région Île-de-France, comme son nouveau président. Cette élection marque une étape supplémentaire pour l'Agence chargée de la mise en oeuvre du plan de relance du sport de 120 millions d'euros annoncés il y a quelques jours par le Premier Ministre. Une des nombreuses missions de l'Agence également très impliquée dans diverses opérations (appel aux projets « Impact 2024 », « Savoir rouler à vélo » etc.).

### Zoom sur :

- > Michel Cadot nouveau président de l'Agence Nationale du Sport
- > L'Agence au cœur du plan de relance
- > Appel à projets 2020 « Impact 2024 »
- > Le clin d'oeil du mois : Savoir rouler à vélo & EnVie de sport

### Michel Cadot nouveau président de l'Agence nationale du Sport



À l'occasion de l'Assemblée générale du mercredi 16 septembre 2020, Michel Cadot, sur proposition du Ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports, a été élu président de l'Agence nationale du Sport. Il succède à Jean Castex, Premier ministre depuis le 3 juillet 2020.

Nommé par un décret du 22 juillet 2020, délégué interministériel aux Jeux olympiques et Paralympiques Paris 2024 et délégué interministériel aux grands événements sportifs, Michel Cadot poursuit ainsi son engagement dans le développement du sport en France.

Ancien Préfet (Meuse, Martinique, Maine-et-Loire, Haute-Vienne, Ille-et-Vilaine, Bouches-du-Rhône) puis Préfet de Police de Paris (2015, 2017) et Préfet de la Région Île-de-France (2017 – août 2020), Michel Cadot, 66 ans, affiche une expérience du terrain et des territoires, précieux atout dans sa nouvelle mission.

### L'Agence au cœur du plan de relance

L'Agence nationale du Sport a été chargée par le Gouvernement du pilotage du plan de relance au soutien du secteur du sport. L'Agence aura pour mission la mise en oeuvre des 120 millions d'euros alloués par l'État pour les deux prochaines années. « Trois axes ont été déterminés, explique Frédéric Sanaur,



directeur général de l'Agence nationale du Sport. La création d'emploi dans les associations sportives est une de nos priorités. 40 millions d'euros supplémentaires sur deux ans seront ainsi consacrés à cette politique. Avec une moyenne d'âge de 37 ans, nos équipements sportifs ne répondent plus aux normes environnementales notamment en matière énergétique. 50 millions seront donc ainsi consacrés à favoriser la transition énergétique de nos équipements. Troisième axe : les clubs et les fédérations sportives auxquels seront destinés 30 millions d'euros, dont 9 serviront à accompagner leur développement numérique. »

### Déclaration de Michel Cadot, président de l'Agence nationale du Sport

« Je suis très honoré de la confiance qui m'est aujourd'hui accordée. En tant que successeur de Jean Castex, j'aborde cette nouvelle mission avec une grande modestie. Je veillerai à construire le chemin de l'Agence nationale du Sport afin de tracer la voie de la nouvelle organisation du sport français. J'ai totalement conscience de la qualité des personnes à la tête de l'Agence et de toutes leurs équipes. En seulement 18 mois, l'Agence a déjà franchi des étapes remarquables en dépit des circonstances. C'est une entité qui fonctionne déjà très bien. Je veux aussi respecter l'esprit de dialogue et de partenariat entre toutes les composantes de l'Agence. C'est l'essence de son fonctionnement et je veillerai à y contribuer. De la même façon, je m'attacherai à lier les deux grands axes de la mission de l'Agence nationale du sport, à savoir la haute performance et le développement du sport pour tous. Après avoir été longtemps préfet, métier que j'ai profondément aimé, je serai très attentif au dialogue national et à la construction du projet régional. La gestion des 120 millions d'euros du plan de relance consacrés au sport a été confiée à l'Agence nationale du Sport. C'est une grande marque de confiance. Je serai attentif à ce que nous soyons à la hauteur de cette confiance et que nous engagions rapidement les différentes opérations pour participer à la relance de l'économie. »

### Appel à projets 2020 « Impact 2024 »

À l'issue de l'Assemblée générale de l'Agence nationale du Sport, son directeur, Frédéric Sanaur, Tony Estanguet, président du Comité d'Organisation des jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024, Denis Masseglia, président du Comité National Olympique et Sportif Français et Marie-Amélie Le Fur, présidente du Comité Paralympique et Sportif Français ont signé une convention autour de la campagne d'appel à projets « Impact 2024 ».

### AUTRES PHOTOS

Photos de la conférence de presse du  
jour libres de droits pour la presse  
© www.thomasraffoux.com

Mis en œuvre par l'Agence nationale du Sport, cet appel à projets encourage les acteurs de terrains issus du mouvement sportif, du monde associatif et des collectivités locales à s'inscrire dans un processus d'innovation et de développement. Il s'adresse à toutes les structures d'intérêt général qui utilisent le sport pour la santé, le bien-être, la réussite éducative, l'inclusion, et le développement durable.

Avec un budget de 1,5 million d'euros et un seuil minimum d'aide de 100.000 euros pour un projet national, 30.000 euros pour un projet régional et 10.000 euros pour un projet local, l'objectif est de soutenir et de mettre en lumière les initiatives sportives et les solutions nouvelles à forte utilité sociale.

Chaque projet doit présenter un caractère d'intérêt général et être mis en œuvre sur le territoire français (métropole et outre-mer). Il doit également mobiliser le sport sous toutes ses formes (sensibilisation aux valeurs du sport, de l'olympisme et du paralympisme, activités physiques et sportives, comme outil d'impact social). Plusieurs approches sont ainsi prises en compte : le sport pour la santé et le bien-être ; le sport pour la réussite éducative et l'engagement citoyen de la jeunesse ; le sport comme outil d'inclusion, d'égalité et de solidarité ; le sport au service du développement durable.

Pour la première fois, ces quatre institutions représentant l'ensemble des acteurs du sport tricolore, s'unissent pour proposer un appel à projet unique. Grâce à cette action coordonnée, elles se donnent les moyens de pouvoir agir de façon particulièrement efficace et d'augmenter l'impact de cette opération.

L'appel à projet est ouvert jusqu'au 15 octobre 2020. Les dossiers sont à déposer sur le « compte asso » ([lecompteasso.associations.gouv.fr](http://lecompteasso.associations.gouv.fr))



De gauche à droite : Michel Cadot, Roxana Maracineanu, Denis Massegia, Tony Estanguet, Frédéric Sanaur, Marie-Amélie Le Fur



Frédéric Sanaur

### Savoir rouler à vélo



L'Agence nationale du Sport s'associe à la Fédération Française de Cyclisme et au Tour de France dans l'opération « Savoir Rouler à vélo », pilotée par le Ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports. Du 14 au 20 septembre, à l'occasion de la semaine du vélo à l'école, en collaboration avec les comités départementaux et régionaux de la FFC, près de 3000 collégiens seront ainsi sensibilisés aux bonnes pratiques à vélo. Très souvent utilisé par les jeunes pour leurs déplacements, le vélo, moyen de transport pratique, bon pour la santé et l'environnement, demande en effet l'apprentissage de quelques techniques de base pour bien piloter son vélo, savoir circuler en milieu sécurisé ou au cœur de la circulation.

### EnVie de sport



Aux côtés du ministère chargé des sports et de ses partenaires, du Comité National Olympique et Sportif Français et du Comité Paralympique et Sportif Français, l'Agence nationale du Sport participe depuis le départ de la 107e édition du Tour de France, à Nice, le 29 août, à une campagne de soutien à l'activité sportive. Baptisé « EnVie de sport », ce programme de communication et de relance du sport, encourage tous les Français, quelles que soient leurs pratiques, à reprendre le sport après la difficile période de confinement. Le tout bien évidemment, en respectant les gestes barrières.

Contact presse

Agence Ligne Bleue  
Stéphanie André

[stephanie@agencelignebleue.fr](mailto:stephanie@agencelignebleue.fr) - 06 84 79 76 01

